

Durant l'année 2008-2009, les 14 Universités populaires Quart Monde d'Europe ont travaillé sur des thèmes en lien avec les droits de l'enfant. Pour donner de la force aux travaux de chacun et en cette année du 20ème anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, une Université populaire européenne a eu lieu à Pierrelaye, le 5 décembre 2009, ayant pour thème :

## « De qui et de quoi un enfant a-t-il besoin pour grandir ? »



Cette Université populaire Quart Monde a rassemblé des délégués venant de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Irlande, des Pays-Bas, de Suisse, de France et aussi de Bolivie et du Burkina Faso ainsi que des représentants d'instances européennes.

---

Invités : Madame **VERENA TAYLOR**, responsable du service des politiques sociales du Conseil de l'Europe, Madame **JANA HAINSWORTH**, secrétaire générale de l'organisation européenne Eurochild, Madame **ANNA EGOROVA**, représentante de "The Russian Union of social Workers", Madame **MARTINE BROUSSE**, directrice de La Voix de l'Enfant et vice-présidente de la CNCDH, commission nationale (France) consultative des droits de l'homme et Monsieur **RICHARD K. YAMÉOGO**, inspecteur de circonscription à Meguet au Burkina Faso.

---

# 1 DES ATELIERS POUR ÉCHANGER À PARTIR DES CONTRIBUTIONS PRÉPARÉES PAR LES DIFFÉRENTES DÉLÉGATIONS SUR :

## Les conditions de vie

- ✓ Les expulsions de familles nous inquiètent. Nous avons lu dans la presse cette semaine que de nombreuses familles ont été expulsées : 60 familles par jour rien qu'en Flandre (Belgique) pour raisons financières. La plupart des dettes viennent des factures d'énergie.
- ✓ On a dû quitter tôt l'école parce qu'il fallait aider à la maison. (Pays-Bas)



- ✓ Ce qui est insupportable c'est d'être humilié ou de se sentir humilié, jugé quand on fait des démarches pour un logement, pour des ressources, pour avoir une aide ou un droit. (Champagne Ardenne - France et Belgique)
- ✓ Ce qui est important c'est d'oser s'opposer à quelqu'un qui a du pouvoir sur soi, comme l'école par exemple et oser accepter de se remettre en question soi-même en sollicitant des soutiens. Mais c'est chaque fois une prise de risque. (Suisse)

## L'éducation et l'école

- ✓ Un de mes fils a quitté l'école primaire sans savoir lire et écrire. Il s'est trouvé hors du système scolaire pendant 18 mois. Personne de l'Éducation nationale ne s'en est inquiété. Je ne savais pas quoi faire ni vers qui me tourner. À Dublin (Irlande), beaucoup d'enfants des communautés pauvres et surtout des gens du voyage n'apprennent pas à l'école et la quittent très jeunes. Qui défend leurs droits ?
- ✓ Il faut se battre quand une situation n'est pas légale : nous avons emmené notre fils voir des professionnels, nous avons cherché le soutien d'une association, nous avons envoyé des lettres aux responsables de l'éducation, à l'école et on a enfin obtenu une réunion entre tous pour que mon fils ait du soutien. (Grande-Bretagne)







- ✓ À l'école ils ne m'ont pas entendu quand j'ai dit que mon enfant était hyperactif. On aurait dû chercher des solutions ensemble. (Champagne Ardenne - France)
- ✓ Un enfant a dénoncé une injustice faite à un copain qui ne pouvait plus manger à la cantine à cause d'un papier manquant. Sa maman s'est mobilisée avec d'autres. (Alsace - France)

## L'éducation et le droit de vivre en famille

- ✓ Un enfant grandit avec ce que les parents montrent. C'est le courage des parents qui l'aide à grandir. Le courage c'est un héritage des parents. (Burkina Faso)
- ✓ Un des droits de l'enfant c'est qu'on parle avec respect de ses parents. (Rhône Alpes - France)
- ✓ Il a fallu 2 ans à une jeune fille et 3 tentatives de suicide pour se faire entendre par un juge des enfants en présence de sa mère. La durée du soutien d'un professionnel est importante pour aider une famille à élever ses enfants ainsi que la solidarité du voisinage. (Ile de France - France)
- ✓ C'est trop dur d'être considéré comme incapable d'élever ses enfants. (Suisse)



- ✓ Sur nos 15 ans de vie commune avec mon partenaire, nous avons vécu 10 ans à la rue. Le jour où on s'est retrouvés à la rue, j'étais terrifiée quand on nous a séparés, lui dans un hôtel pour homme et moi avec les 3 enfants dans un autre hôtel. Une assistante sociale exceptionnelle m'a aidée ainsi que mon compagnon, alors que ce n'était pas dans ses fonctions. (Irlande)
- ✓ La vie à la rue continue de séparer bien des familles. C'est un scandale. (Grande-Bretagne)

l'étranger, même jusqu'au Portugal. Les enfants ne parlent plus leur langue maternelle. Les parents ont un droit de visite une fois par an.

- ✓ En Grande-Bretagne, les services sociaux tendent à favoriser les démarches d'adoption car ainsi l'enfant adopté ne coûte plus à la société comme quand il est en foyer.

✓ Un professionnel a dit à des parents devant l'enfant : « Votre fille ne tient pas en place, c'est une bombe qui explosera tôt ou tard à votre visage. Elle est associée. Sa place est à l'hôpital psychiatrique. » Un droit des enfants c'est d'entendre les adultes, des professionnels ou des parents, s'excuser ou leur demander pardon quand ils les ont blessés. (Rhône Alpes - France)

✓ Une travailleuse sociale ne devrait pas critiquer les parents devant ses enfants. (Alsace - France)

✓ On ne veut pas que nos enfants soient élevés comme nous, on veut qu'ils osent s'exprimer. L'enfant peut nous enseigner. Ce n'est pas parce qu'on est une maman qu'on a toujours raison. (Bolivie)

✓ En Bolivie, les femmes doivent prendre conscience qu'elles peuvent changer, qu'elles peuvent réagir face à des situations de violence ; pour cela il faut se former, connaître ses droits pour oser parler.

✓ Mme B. vit dans un 2 pièces chez sa mère; ses 5 enfants sont placés. Elle voudrait les retrouver. Elle fait des démarches pour retrouver un logement et un emploi. Mais on ne lui propose qu'un petit appartement en foyer. Grâce au soutien de sa mère, du groupe accès aux droits d'ATD Quart Monde, des portes s'ouvrent. (Grand Ouest-France)



✓ On ne sait pas comment faire quand on récupère des enfants qui ont été placés ; on les a laissés bébés et on les récupère adolescents. (Normandie - France)

✓ Quel courage ne faut-il pas aux parents pour aller chercher et ramener leurs enfants au foyer lorsqu'ils sont placés ! (Suisse)





## 2 DES PROPOSITIONS POUR UNE ÉCOLE QUI N'EXCLUT AUCUN ENFANT :



Exemple donné par les Pays-Bas : à l'école primaire, en cour de récréation, une enfant se retrouve seule et rejetée par les autres enfants. Son comportement change. Ses résultats scolaires baissent. Sa maman s'en inquiète et va rencontrer la maîtresse plusieurs fois mais rien ne change.

### Que pourraient entreprendre des professionnels pour que cette situation change ?

- ✓ Aller voir ce qui se passe en récréation et inciter les enfants à jouer ensemble par des jeux coopératifs.
- ✓ Prendre le temps d'écouter l'enfant et ses parents, croire en eux.
- ✓ Mettre en place un plan d'observation et d'actions créatives et l'évaluer avec les enfants ; par exemple proposer aux enfants d'écrire une poésie pour exprimer leur ressenti.
- ✓ Permettre des temps d'échanges entre les enseignants et les parents pour apprendre à mieux se connaître, pas seulement face à un problème. Travailler ensemble avec respect et sans accusation.
- ✓ Il est important que les professionnels soient formés à être attentifs aux enfants, à ce qui se passe entre eux, à repérer les difficultés et les harcèlements, qu'ils soient sensibilisés à la différence et qu'ils soient formés à agir en valorisant toutes les différences.



### Que pourraient entreprendre les parents pour que cette situation change ?

- ✓ Apprendre à ses enfants la différence, prendre le temps de les écouter.
- ✓ Oser parler avec la maîtresse, seul ou accompagné, pour réfléchir ensemble pourquoi son enfant a changé de comportement. Chercher ensemble des solutions et lui proposer des idées, par exemple :
  - ✓ Travailler le respect, la tolérance avec la classe.
  - ✓ Créer un débat sur la différence à partir d'un livre parlant d'un animal exclu.
  - ✓ Est-ce qu'il n'y aurait pas un ou deux enfants qui pourraient être son ami ?
  - ✓ Au cours d'une réunion de parents parler de l'isolement de certains enfants.

**VERENA TAYLOR** insiste sur le contact parents enfants avant que n'arrive un problème et nous partage sa déception par rapport à la formation pédagogique des professeurs en France.

**BRIGITTE JABOURECK** : Tous les adultes, les professionnels comme les parents, ont une responsabilité essentielle vis-à-vis des enfants, celle de leur passer des valeurs : le respect, la justice, la solidarité.

**JANA HAINSWORTH** : Ce qui est important c'est de respecter et valoriser le point de vue de l'enfant, lui donner le pouvoir d'agir, qu'il puisse avoir une influence sur son avenir et sur l'amélioration de sa situation. Lui-même a une part de solution en lui si on l'écoute. Je pense qu'il est très important de mettre en valeur la propre expérience de l'enfant.

Après tout ce combat de la famille pour leur enfant, les parents l'ont changé d'école. Cette nouvelle école a une pédagogie valorisante et l'enfant y a trouvé sa place.

**JEAN-MARIE ANGLADE** : L'enfant maintenant est dans une autre école et ça va bien. C'est une grande victoire pour la famille mais une défaite pour notre société : penser qu'un enfant dont on se moque soit obligé de quitter son école pour retrouver l'honneur c'est une grande défaite pour nous tous.

**BRUNO TARDIEU** : Ce matin, dans mon groupe, on a parlé du courage des enfants en particulier d'un enfant qui a dénoncé une situation injuste. Comment va-t-on faire grandir nos enfants en responsabilité, qu'ils apprennent qu'harcéler un enfant c'est très grave. Que des enfants soient obligés de quitter une école pour retrouver leur honneur c'est très grave. On doit faire confiance aux enfants qui peuvent apprendre eux-mêmes à faire respecter les droits de l'enfant.

### 3 DES PROPOSITIONS POUR GARANTIR LES DROITS FONDAMENTAUX POUR POUVOIR VIVRE EN FAMILLE :



**Exemple de Belgique** : une famille, ne pouvant plus payer son loyer, prend peur, quitte son logement et perd ses droits les uns après les autres jusqu'au placement de ses enfants. Avec le soutien d'amis, elle retrouve un logement et ses allocations mais ne récupère pas le droit de vivre en famille, ses enfants sont toujours placés.

## Que pourraient entreprendre les parents pour que cette situation change ?

- ✓ Se mettre à plusieurs pour oser aller voir le propriétaire, lui demander l'étalement des loyers et la possibilité de rester dans le logement.
- ✓ Se réunir avec d'autres parents pour partager son expérience, pour trouver ensemble des solutions, pour se faire entendre, pour exiger le droit de vivre en famille et d'avoir un logement digne.
- ✓ Chercher un avis indépendant à travers une organisation, une association ou alors trouver un professionnel.
- ✓ Contacter la presse pour dénoncer que des enfants ne peuvent plus vivre avec leurs parents du fait de la perte d'un logement.
- ✓ Ne pas rester seul ! Rejoindre une association.

## Que pourraient entreprendre des professionnels pour que cette situation change ?

- ✓ Que des professionnels accompagnent la famille dès le départ, en respectant l'article 9 de la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant) pour maintenir la famille ensemble.
- ✓ Changer la loi pour qu'une famille sans logement continue à toucher ses allocations et garde ses droits.
- ✓ Il faut plus de centres d'accueil d'urgence pour toute la famille.
- ✓ Que tous les professionnels se mettent ensemble avec les parents pour soutenir tous les membres de la famille dans sa globalité.
- ✓ Que l'on ne crée pas de problèmes à ceux qui hébergent par solidarité.

**PASCAL PERCQ** : En tant que journaliste, je sais que le recours à la presse peut être utile mais aussi très dangereux. Les médias aiment bien les histoires qui font pleurer mais est-ce que cela change les choses sur le fond ? La presse peut être un recours mais il ne faut pas y aller seul. Il faut apprendre à travailler avec elle. Après le reportage, vous serez seul face aux interlocuteurs habituels.

**MARTINE BROUSSE** : Je veux prendre un engagement devant vous et vous y associer. Je vais auto-saisir la Commission des droits de l'homme, CNDH, dont je suis la vice-présidente, sur la question du retrait d'enfants aux familles à cause de la perte de leur logement. La CNDH existe aussi en Belgique, Norvège et ailleurs. Nous leur soumettrons ce projet d'avis.



**BRIGITTE JABOURECK** : Il y a des familles qui perdent leur logement mais aussi des familles qui n'ont pas accès à un logement, donc elles ne peuvent pas perdre un logement et c'est l'errance, qu'elles vivent parfois plusieurs années et qui détruit la vie de famille.



**VERENA TAYLOR** : Tous les pays européens représentés par vous ici, ont ratifié la charte sociale européenne dont l'article 32 stipule le droit au logement pour tout citoyen. Vos gouvernements se sont engagés. Si la Commission des droits de l'homme prend cette question en charge, il y a déjà une base légale.

**RÉGIS DE MUYLDER** : La Belgique n'a pas ratifié l'article 32 mais c'est dans l'article 23 de sa constitution. Je voudrais revenir sur l'exemple car c'est une des caractéristiques de la grande pauvreté qu'on voit en Belgique. Pourquoi cette famille a quitté son logement ? Ce qui a été l'élément déclencheur c'est cette peur que cela puisse avoir des conséquences sur le placement des enfants. Pour résister, les familles les plus pauvres posent des actes qui se retournent contre elles et les mettent en danger.

**BRIGITTE JABOURECK** : Être ensemble en Université populaire doit nous aider à affronter nos peurs. On sait que seuls on ne peut les vaincre, car ce sont nos histoires d'enfance qui ont créé ces peurs.

**ANA EGOROVA** : Il est important d'avoir les mêmes normes pour tous en ce qui concerne l'aide sociale aux personnes en difficulté. Ces normes doivent assurer une réponse aux besoins de ces personnes.

**MARIE-CÉCILE RENOUX** : La Convention européenne des droits de l'homme est un outil pour le respect des droits et comme le dit un juge : un outil qui s'utilise que si l'on ne s'en sert pas.



**JANA HAINSWORTH** : L'année 2010 est très importante en Europe, c'est l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est l'occasion de se mettre en avant pour changer les choses.

Suite à ce que j'ai entendu, je voudrais dire que le bonheur des enfants c'est de vivre dans l'amour avec le soutien de leurs parents, dans une famille; soutien émotionnel, social, culturel, et qu'il faudrait soutenir les familles là-dessus, pas juste un soutien matériel.



**M. RICHARD K. YAMÉOGO** : Nous avons appris beaucoup. Un proverbe de chez nous dit : « Seul on va vite, mais à deux on va plus loin. » Un éminent burkinabé disait : « L'école doit être l'affaire de tout le village et vice versa. » L'école et le village doivent agir ensemble pour que tous les enfants jouissent de leurs droits.

**LES DÉLÉGUÉS DE BOLIVIE ET DU BURKINA FASO** sont très impressionnés de voir le système de séparation des enfants de leurs parents en Europe, qu'ils ne connaissent pas dans leur pays.

**CLAUDIO MAMANI FLORES** : Cela ne devrait pas exister, c'est invraisemblable. Il faut le dénoncer au niveau international, on devrait tous avoir le droit de vivre en famille. Je trouve horrible que les parents soient séparés de leurs enfants aussi longtemps. Heureusement qu'en Bolivie il n'existe pas cette loi.

Et les délégués boliviens offrent aux Universités populaires Quart Monde européennes une superbe tenture brodée pour s'encourager les uns les autres.



**EUGEN BRAND**, délégué général du Mouvement ATD Quart Monde, rassemble la délégation qui partira le soir même à la rencontre internationale à Genève. Il conclut avec ces mots :

« En votre nom et avec tout ce que vous avez réfléchi cette année, cette délégation, enrichie de tous les apports de cette journée, va avoir un dialogue avec Mme Kyung-wa Kang, haut-commissaire adjointe des droits de l'homme à l'ONU, et aussi avec des membres de vos gouvernements au niveau du monde. »